



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 octobre 2008

**Elargissement de la rue des Clavelles : acquisition d'une bande de
terrain de 87 m² (KD n° 139)**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Françoise BILLY donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric GIRAUD - Mme Emmanuelle PARENT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2008

DELIBERATION D20080364

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Elargissement de la rue des Clavelles : acquisition d'une bande de
terrain de 87 m² (KD n° 139)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de Madame le Maire

La partie de la rue des Clavelles débouchant sur la rue d'Antes présente une largeur assez faible préjudiciable aux croisements de véhicules et à la sécurité des piétons. L'élargissement de cette partie de la voie permettra de résoudre ces difficultés. L'emprise concernée correspond à la bande de terrain cadastré section KD n° 139 de 87 m² que son propriétaire accepte de céder à la Ville de Niort au prix de 870 € (10 €/m²). Le mur de soutènement de la voirie sera édifié par la Ville de Niort.

La dépense sera imputée au compte 2112 – chapitre 21 – fonction 8221 du Budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle KD n° 139 de 87 m² au prix de 870 euros,
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître DECRON-LAFAYE, notaire à Niort, et à payer tous les frais et droits en résultant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL